Numéro

11

Un pas plus loin...

Le magazine de la dio-diversité qui accompagne P.O. et directions

Namur - Luxembourg

Mars 2022

Éditeurs responsables :

Hugues Delacroix et Yannic Pieltain

Publication bimestrielle
Bureau de dépôt : 5000 Namur 1

Bulletin périodique du ***SeDESS*** et ***SeDEF***
Rue de l'évêché 5
5000 Namur

SeDESS NAMUR - LUXEMBOURG

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

SeDEF NAMUR - LUXEMBOURG

Sommaire

03 Éditorial

04 Accompagnement des P.O.

13 Collaboration des services

17 Cellule de soutien et d'accompagnement

27 Médinam

29 Formation (CECAFOC)

31 Echos d'ici et d'ailleurs

32 Archives Un Pas Plus Loin

35 Brèves LMDP

Pâques

Après avoir vécu deux années d'une pénible pandémie, aujourd'hui, la violence frappe à nos portes. De nombreuses personnes vivent l'atrocité de la guerre avec son cortège de décès, d'exodes, de séparations, de démolition.

Et tout cela pourquoi ? Pour quoi ?

L'être humain a toujours été animé par des sentiments divers et parfois contradictoires.

Telle est notre humanité :

tantôt témoin de grands moments de générosité, tantôt porteuse et autrice des pires calamités.

Ainsi au cœur de la misère, surgissent des signes d'espoir ; au cœur de la nuit, peut jaillir la lumière.

Cette lumière, Jésus l'a vécue au travers d'une vie faite de belles rencontres, des rencontres qui re-suscitaient des humains en profonde détresse. Mais Jésus a aussi vécu une chemin de croix, suspendu au gibet, supplice réservé aux êtres les plus vils. Jésus, confiant en son Père (« Entre tes mains, je remets mon esprit ») , est emporté par la violence jusqu'au bout mais Dieu l'a re-suscité.

Telle est notre espérance :

le passage, l'exode par la mort, dont les petites morts quotidiennes, pour la VIE

Abbé Michel Vincent

La publication de modifications au Moniteur belge et à la Banque-Carrefour des Entreprises

Il n'est pas toujours facile de réaliser la publication de modifications d'actes au Moniteur belge et à la Banque-Carrefour des Entreprises. Bon nombre de formulaires sont demandés, en plusieurs d'exemplaires, dûment complétés, signés au bon endroit… Autant de formalités dans lesquelles il faut se retrouver.

Cet article est un mémento sur ces formalités à accomplir pour publier, en bonne et due forme, les modifications actées lors d'une Assemblée Générale au Moniteur belge et à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Que faut-il publier au Moniteur belge à l'issue d'une Assemblée Générale ?

Toute modification des statuts, de l'adresse, de la dénomination de l'ASBL ou encore la modification des administrateurs, des délégués à la gestion journalière, des personnes autorisées à représenter l'asbl et des commissaires doivent faire l'objet d'une publication au Moniteur belge, le plus rapidement possible.

Comment faire une publication de ces modifications au Moniteur belge ?

Les documents suivants doivent tout d'abord être complétés et rassemblés :

1) **Les formulaires I et II** téléchargeables sur le site du Moniteur belge (Moniteur belge (fgov.be)

- **Le formulaire I en trois exemplaires recto et en caractères imprimés daté et signé par un représentant légal Ce formulaire est destiné à la publication au Moniteur belge.**

- Les volets A et B doivent être complétés. Attention, que le volet B doit comporter le nom et la signature d'un représentant légal **au verso afin qu'elle ne se retrouve pas sur le document publié.**

- **Le formulaire II en deux exemplaires recto et en caractères imprimés daté et signé par un représentant légal Ce formulaire est destiné à la modification des données à la Banque-Carrefour des Entreprises1**

- Les deux mentions obligatoires dans le volet A sont le numéro d'entreprise et le nom de l'association. Les autres rubriques ne seront complétées que si elles sont concernées par une modification.

[1] Banque-Carrefour des Entreprises | SPF Economie (fgov.be).

- Le volet C concerne les changements des administrateurs (nominations, re-nominations ou cessation de fonction). Attention de compléter les 5 colonnes (N ou C, numéro de registre national, nom prénom, qualité et date). En cas de mention manquante, l'entrée ou la sortie de la personne en question ne sera pas prise en compte. Ce volet C peut être utilisé autant de fois que nécessaire.

2) Le **PV de l'Assemblée Générale** signé en original et joint.

3) La **preuve de paiement** pour le compte du Moniteur belge.

4) La **copie de la carte d'identité** et l'attestation d'identité de la personne signataire de l'ensemble de ces documents (https://www.rechtbanken-tribunaux.be/sites/default/files/te_liege/form/attestation-didentite-pour-le-depot-dun-acte-de-personne-morale.pdf).

Quels sont les frais de publication ?

Les frais de publication doivent être payés à l'avance sur le compte du Moniteur belge. Le coût pour une modification s'élève à 149,44 euros TVAC, tarif en application depuis le 1er mars 2022. Les informations relatives aux tarifs et modes de paiement sont consultables via ce lien : http://www.ejustice.just.fgov.be/tsv_pub/tarif_f.htm

Où déposer les documents ?

L'ensemble de ces documents doit être déposé ou envoyé par la poste au **greffe du tribunal de commerce du lieu où se trouve le siège social de l'ASBL.**

Si la personne qui dépose les documents n'est pas la personne signataire des documents, **une copie de la carte d'identité** ainsi qu'une **attestation d'identité** de la personne signant les documents doivent être jointes.

En cas d'envoi postal, la copie de la carte d'identité ainsi que l'attestation d'identité doivent être joins aux autres documents.

En conclusion, il est utile de vérifier que les informations reprises au Moniteur belge et à la Banque-Carrefour des Entreprises sont correctes. En effet, les services publics utilisent ces informations et des mentions incorrectes pourraient entrainer des désagréments inutiles.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter **Delphine Durand**, secrétaire,
par téléphone (081/25 03 81)
ou par mail (delphine.durand@codiecnalux.be)

GESTION PREVISIONNELLE DES BATIMENTS !

Quel est le point commun entre toutes les abréviations ou acronymes suivants : PPT, PPT Art10, PPT Art5, CP, PRR, Sanitaires Covid, UREBA, UREBA EXCEPTIONNEL…?

Toutes ces abréviations ou acronymes se rapportent à des programmes de travaux permettant d'obtenir des subsides afin de pouvoir améliorer les infrastructures scolaires.

Pas simple de s'y retrouver…

Mon PO a-t-il droit à ces subsides ? Quel programme choisir ? Quel est le pourcentage de subsides ? Quels documents remplir ? Quelle est la durée du programme choisi ?…

Enormément de questions que nous pourrions ramener à une seule : Qui peut nous aider à nous y retrouver ?

Depuis quelques années maintenant, chaque diocèse dispose au minimum d'un accompagnateur PO au niveau de la gestion des bâtiments. Vous pouvez le solliciter…

Lors de votre première rencontre avec cet APO Bâtiments, un état des lieux de vos bâtiments pourra être réalisé. Cet état des lieux portera sur les éléments principaux suivants : analyse des éléments constituant l'enveloppe extérieure du bâtiment et pour l'intérieur, l'état des sols, des murs, des plafonds, des sanitaires, de l'installation de chauffage, de l'installation électrique, de l'installation alimentée en gaz, des éclairages…

Sommaire

Cet état des lieux pourra être complété par différents rapports d'organismes spécialisés dans les domaines suivants: contrôle des installations électriques, contrôle des installations alimentées en gaz, inventaire amiante, prévention incendie, audit énergétique, stabilité des bâtiments… Une grande partie de ces contrôles sont d'ailleurs obligatoires. N'attendez donc pas pour faire réaliser ces contrôles. Les rapports vous permettront, dans la plupart des cas, d'envisager une rénovation complète de votre bâtiment en ne négligeant aucun élément!

Ci-après un exemple de rapport d'état des lieux d'un bâtiment. Ce rapport tient sur une feuille A4 recto verso et vous indique, grâce à un jeu de couleurs, de façon claire et précise les points posant problème mais également les points ne posant pas de problème…

Nom de l'Ecole	
Adresse	
Nom du bâtiment	
Année de construction	
Surface au sol	
Caves ? OUI - NON	
Nombre de niveaux hors sol	
Date de la visite	

PHOTO DU BATIMENT

	MURS		TOITURES			CHASSIS	
	Type	Isolation	Type	Isolation	Etat	Type	Etat
	Pierre	1	Tuiles	1	1	PVC-DV + Bois-SV	1
Commentaires	Fissure en façade à surveiller - Présence de trous dans la façade - Châssis en bois simple vitrage à remplacer						
1	NON - A REMPLACER						
2	PAS SUFFISANTE - A RENOVER						
3	OUI - BON						

	CHAUDIERE			SECURITE-INVENTAIRE			
	Année	Type	Régulation	Electricité	Incendie	Amiante	Gaz
	3	2	3				
Commentaires	Chaufferie : ventilation basse à prévoir - Compartimentage incendie !!! - Voies d'évacuation !!!						
1	> à 20 ans	Mazout	Absence	Absents ou non conformes			
2		Gaz	Thermostat + horloge	Quelques manquements			
3	Récente	Autre	Electronique	Conformes			

Sommaire

	RADIATEURS		LOCAUX SCOLAIRES			
Etage	Etat	Vannes	Sol	Eclairage	Plafond	Sanitaires
Sous-sol niveau cour	3	2	3	1	2	2
Commen-taires						
Rez-de-chaussée	3	2	3	1	2	2
Commen-taires						
1° étage	3	2	3	1	3	Pas de sanit.
Commen-taires	Plafonds en bois à rénover - Infiltration d'eau					
2° étage	3	2	3	1	1	Pas de sanit.
Commen-taires	Infiltration d'eau					
1	Fuites	Pas de vannes	A remplacer		A rénover	A remplacer
2	A rénover	Présence de vannes	A rénover	Eclairage suffisant	Bon	A rénover
3	Bon	V.T. invio-lables	Bon état	LED	En bon état	Bons

TOILETTES	ELEVES	PERSONNEL
Présence de toilettes dans ce bâtiment? OUI - NON	oui	oui
Si OUI, toilettes filles et toilettes garçons séparées? OUI - NON	oui	non
Si OUI, nombre de WC pour les maternelles	3	
SI OUI, nombre de lave-mains pour les maternelles	1	
Si OUI, nombre de toilettes filles/dames	2	
Si OUI, nombre de lave-mains dans toilettes des filles/dames	1	
Si OUI, nombre d'urinoirs garçons/hommes	1	
Si OUI, nombre de WC garçons/hommes	1	
Si OUI, nombre de lave-mains dans toilettes des garçons/hommes	1	
Si NON, nombre de WC		1
Si NON, nombre d'urinoirs		
Si NON, nombre de lave-mains		1

PRESENCE D'UN WC PMR ? OUI - NON	OUI
Si présence d'un WC PMR, état ? A rafraîchir	
PRESENCE D'UNE CUISINE ? OUI - NON	NON
Si présence d'une cuisine, état ?	
PRESENCE D'UN ASCENSEUR ? OUI - NON	NON
Si présence d'un ascenseur, état ?	

Un deuxième sujet abordé lors de cette première rencontre avec votre APO Bâtiments sera le contrôle de votre droit réel sur les bâtiments (titre de propriété, bail emphytéotique, location…). Un article traitant de ce sujet sera publié prochainement dans cette même revue « Un pas plus loin ».

Dernier sujet abordé lors de cette première rencontre, votre capacité financière à rembourser un emprunt pour votre quote-part non subsidiée (30% dans le fondamental et 40% dans le secondaire lors d'un projet repris dans le Programme Prioritaire de Travaux par exemple). Le service « Gestion économique du SeGEC » sera bien évidemment associé à cette réflexion.

A partir de tous ces éléments, votre APO bâtiments pourra vous orienter vers tel ou tel programme de travaux et vous accompagnera dans l'élaboration de votre dossier « travaux » pour lancer le projet. En cours de route, un architecte du SIEC prendra le relais et vous assistera jusqu'à la réception des travaux.

Sommaire

La durée d'un programme de travaux peut prendre plusieurs années. C'est pour cette raison qu'il est indispensable de réaliser une gestion prévisionnelle de vos bâtiments. Gérer, c'est prévoir…

On n'attend pas que la chaudière rende l'âme pour introduire un dossier de travaux…

On n'attend pas qu'il pleuve dans les classes pour envisager d'introduire un dossier pour effectuer des travaux de rénovation de toiture…

On n'attend pas d'avoir « un électrisé » pour envisager une mise en conformité des installations électriques…

et nous pourrions citer bien d'autres exemples…

Autre conseil pour mener à bien votre réflexion sur les bâtiments scolaires : n'hésitez pas à impliquer, bien évidemment les membres de la direction de votre école (ils vivent au quotidien dans les bâtiments), mais également votre conseiller en prévention !

Analysez également avec ces personnes le fonctionnement au quotidien de votre école. Posez-vous des questions ! Le photocopieur dans le bureau du directeur, est-ce normal ? Les élèves sont « entassés » dans le réfectoire, est-ce normal ? Le réfectoire sert aussi de salle de gymnastique, est-ce normal ? Les personnes à mobilité réduite parviennent-elles à entrer facilement dans l'école ? Pour livrer des marchandises, le camion doit traverser toute la cour de récréation, est-ce normal ? Il n'y a pas un local où les enseignants peuvent se retrouver, est-ce normal ?…

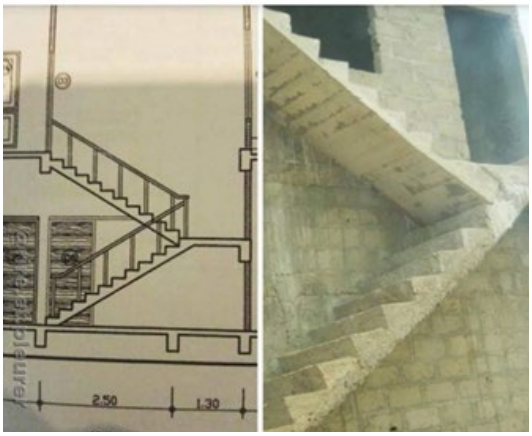

Faites part de votre réflexion et de vos interrogations lors de votre rencontre avec votre APO Bâtiments. Avec lui et avec les architectes du SIEC, vous pourrez trouver des solutions et améliorer la vie au quotidien dans votre école.

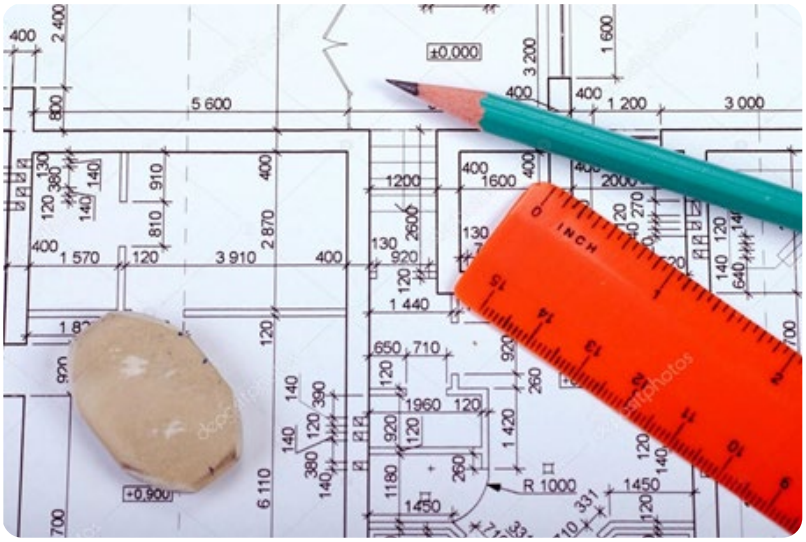

Deux derniers conseils :

- qui dit bâtiment dit assurance pour couvrir ce dernier en cas de sinistre. Quelle est votre situation dans le cadre de cette problématique ? Un article traitant de ce sujet délicat paraîtra également tout prochainement dans cette même revue « Un pas plus loin ! ».

- qui dit bâtiments dit entretien de ces derniers : ne laissez pas vos bâtiments se délabrer, veillez à un entretien régulier des toitures, des châssis, de l'installation de chauffage… sans oublier un entretien des revêtements de sol, un rafraichissement régulier des peintures…

En conclusion : n'hésitez pas à solliciter votre APO Bâtiments, il pourra mettre son expertise à votre service et vous conseillera au mieux sur la manière d'obtenir des subsides pour rénover et entretenir vos bâtiments.

Voici ses coordonnées : Jean-Marie GABRIEL, 0496/78 64 30 – jeanmarie.gabriel@codiecnalux.be

Collaborer pour mieux accompagner...

Un défi relevé en équipe diocésaine au service de l'insertion professionnelle des nouvelles directions.

Accompagner l'insertion des nouvelles directions est aujourd'hui un enjeu important et au cœur des préoccupations des CSA, des CC, de la Focef, de la référente pastorale. Chacun souhaitant de là où il est offrir le meilleur à ces jeunes directions. Tous ces services coordonnés par le DD se sont concertés pour faire évoluer leur fonctionnement et offrir ENSEMBLE un accompagnement au plus proche des besoins et de la réalité de cette fonction. Des directions chevronnées se sont mises au service de cette réflexion afin de définir les priorités pour leurs jeunes collègues s'impliquant dans ce nouveau métier.

De ce projet qui s'inscrit pleinement dans l'alignement des priorités Fédéfoc et du Plan d'action diocésain est née une collaboration

- *qui a identifié les contenus et les compétences les plus utiles à l'entame de la fonction*
- *qui valorise la complémentarité des services diocésains*
- *qui articule les missions de chacun au bénéfice d'un accompagnement de proximité*

C'est ainsi qu'a été défini le fil rouge qui balisera les apprentissages tout au long de l'année :

Aujourd'hui, je deviens directeur. Je change de métier. J'ai besoin de changer de posture, de comprendre mon établissement, d'animer mon équipe et de prioriser mes actions.

Et oui, s'endormir enseignant un soir et se réveiller directeur ou directrice est pour beaucoup le challenge dans lequel ils se sont lancés pour l'école, pour l'équipe éducative et pour les élèves .

L'aventure commence donc en découvrant un quotidien rempli de nouveautés et dans ce même temps, pour la plupart, en suivant les 6 modules de formation obligatoires . Le défi pour l'équipe diocésaine est d'accompagner (l'insertion) ces nouvelles directions en

- leur permettant de bénéficier d'espaces, de temps et de lieux où elles peuvent déposer, réfléchir et partager, seules ou entre elles, toute difficulté ou toute thématique professionnelle en vue de prendre conscience des enjeux du pilotage de leur établissement, de les comprendre et de les faire vivre dans leur école.

- les aidant à se mettre en projet pour piloter leur école en mettant en évidence l'articulation entre le pédagogique, l'administratif, le relationnel et l'organisationnel.

- les outillant sur des thématiques spécifiques identifiées par leurs pairs. De la lettre de mission, la dynamique collaborative, la gestion du capital périodes en passant par le management, la gestion de temps, le pilotage de leur contrat d'objectifs sans oublier notre spécificité via la pastorale scolaire, le projet éducatif , ce sont tous ces enjeux qui au fil de l'année seront abordés

o Ou tu gardes la liste???
o La lettre de mission de la direction
o La dynamique collaborative

Sommaire

- La gestion du capital périodes et ses enjeux
- Le management
- La gestion du temps
- L'accompagnement des membres de mon équipe éducative
- Pilotage du contrat d'objectifs et Plan de formation
- La gestion de l'emploi
- Projet éducatif - Pastorale scolaire – Cours de religion

Concrètement, 5 journées, s'étalant du mois d'août au mois de mai, sont proposées.

Elles s'inscrivent dans le suivi du séminaire résidentiel des nouvelles directions proposé et organisé au mois de juillet par les services de la Fédéfoc.

Il s'agit d'une belle complémentarité entre l'expertise des services centraux et la proximité des services décentralisés.

Accompagner ces thématiques dans une logique systémique nous est apparu comme étant essentiel ; une décision administrative impactant des enjeux pédagogiques et l'implication des MDP ou à l'inverse, comment au regard de la spécificité de son équipe éducative, des projets pédagogiques, faire de l'administratif un levier.

C'est ainsi que chaque journée est préparée minutieusement par deux délégués de chaque service sous la coordination du directeur diocésain. Les temps de réflexion et les thématiques sont préparés et co-animés collégialement. Cette collaboration est très importante afin de donner du sens tant au cadre, au relationnel et à la pédagogie dans le management d'une école.

Une collaboration en exemplarité d'une des missions pour ces nouvelles directions ! Le travail collaboratif étant reconnu par tous aujourd'hui comme un incontournable pour offrir un accueil et un enseignement de qualité aux élèves.

Tout au long de l'accompagnement,

- **Les Conseillers Pédagogiques et les gestionnaires FoCEF** veillent à la constante visée pédagogique de l'accompagnement. Ils coordonnent leurs messages en cohérence et en alignement avec les attendus du Pacte, le plan de pilotage et la formation. Ils accompagnement les directions dans leur management. Ils questionnent les directions, reformulent. Ils identifient les outils d'animation et de réflexion les plus pertinents…

- **Les Conseillers CoDiEC** ponctuent les temps de réflexion de référents légaux et administratifs. Ils proposent des outils de gestion appropriés. Avec l'accompagnateur P.O., ils accompagnent les nouvelles directions dans leur propre dossier administratif. Ponctuellement, l'accompagnateur P.O. intervient dans le cadre de la nécessaire rédaction de la lettre de mission et de l'évaluation.

- Enfin, le référent pastorale et le conseiller pédagogique religion sensibilisent les nouvelles directions à leur responsabilité et leur rôle à faire évoluer son école dans le projet éducatif du réseau.

Cet accompagnement collectif s'articule pleinement avec la possibilité pour chaque candidat de bénéficier d'un accompagnement individuel de chaque service. L'articulation de ces deux modalités permet à chacun de s'enrichir de ses pairs dans une dynamique collective et d'être soutenu plus spécifiquement dans ses objectifs personnels de développement professionnel.

Ce dispositif d'insertion professionnelle répond à une obligation légale pour la direction stagiaire qui peut valoriser ce temps en vue de sa future nomination. En effet, chacun est tenu d'accumuler 30 heures réparties sur trois années dans un temps de formation continue qui mobilisera les contenus de sa formation initiale.

Ajoutons que depuis cette année, nous avons élaboré une collaboration enrichissante avec le Collège des Directeurs puisque c'est avec des directions chevronnées de Coluna que nous avons travaillé et projeté chaque thématique. Plusieurs directions participent d'ailleurs au collectif en tant que témoins.

Le collectif des nouvelles directions vient de vivre sa quatrième journée ce jeudi 17 mars au Château de Courrière. Ils étaient une vingtaine à participer à ce moment de rencontre. C'est dans une ambiance de retrouvailles, une énergie enthousiaste et une implication engagée que nous avons eu la chance d'accompagner ces directions qui chaque jour donnent le meilleur d'elle-même dans ce nouveau métier.

Et comme le leur partageait une direction qui était venue témoigner

« Merci de nous amener un souffle d'énergie nouvelle et de fraîcheur »

Mettre de la couleur dans leur quotidien…

…tout au long d'un Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA)

Thierry Gridlet, référent culturel PECA – Diocèse Nam-Lux

Des études réalisées dans de nombreux pays le montrent : les bienfaits – notamment au niveau scolaire – de l'art et de la culture chez les enfants et étudiants, sont particulièrement significatifs. Les chercheurs relèvent ainsi que les élèves qui participent à des activités artistiques ont une meilleure estime d'eux-mêmes. L'art permet en outre de se découvrir des forces et de vivre des succès, ce qui est particulièrement bénéfique pour les élèves ayant des difficultés dans les matières de base. L'expression artistique aide aussi à réduire le stress, l'anxiété. Être sur le chemin de l'art et de la culture contribue également à acquérir des compétences qui facilitent les apprentissages. Et les raisons de faire un pas plus loin, d'effectuer un parcours d'éducation culturelle et artistique ne se limitent pas à cela ! Les scientifiques sont formels : rencontrer et pratiquer des activités artistiques réduit les écarts de réussite entre les élèves plus démunis et ceux plus favorisés, issus de l'immigration et les autres enfants, ceux qui sont vulnérables et ceux qui sont moins à risque. De plus, les élèves au contact de l'art, semblent être – ou deviendront - des citoyens plus engagés…

A la lumière de tout cela, il n'est donc pas étonnant que les acteurs - notamment ceux qui ont balisé le *Pacte pour un enseignement d'excellence* - saisissent la balle au bond, et décident de donner une place d'importance aux domaines artistique et culturel dans les apprentissages. Par le biais du PECA, acronyme de *Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique*, tous les élèves - depuis l'entrée en maternelle, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire - doivent avoir un accès égal à la Culture et à l'Art, et cela, à travers leurs différents modes d'expression. Le PECA aura également pour vocation de renforcer la dimension culturelle de tous les domaines d'apprentissage.

Mission de l'École chrétienne et Pacte pour un enseignement d'excellence

Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique s'inscrit en droite ligne dans le projet éducatif de notre réseau. Dans la nouvelle mouture de *Mission de l'école chrétienne*, le premier chapitre insiste sur l'éducation pour la personne

qui éveillera la curiosité de l'enfant dans tous les domaines, cherchera à éduquer l'élève dans son rapport avec les autres, développera sa sensibilité en passant par une attention à l'éducation esthétique. Le second chapitre mettra clairement en exergue l'importance de la culture qui ouvre le chemin vers soi-même en dotant chaque personne de ressources pour se construire. Cet accès passe par quatre moments reliés entre eux : la transmission, l'appropriation, la réflexion critique et la création. *Mission de l'école chrétienne* souligne en outre l'importance de développer la sensibilité des élèves en assurant le contact avec des œuvres artistiques. Ce qui est clairement une des missions du PECA qui s'articule autour des axes suivants : connaître, pratiquer, rencontrer.

Il va de soi que le PECA s'inscrit également dans la mise en place du *Pacte pour un enseignement d'excellence*. Art et culture… magnifiques leviers à notre disposition pour remplir les quatre missions de la Fédération : promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves, s'approprier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à prendre une place active dans la vie économique, sociale… et culturelle, assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, et les préparer à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement… et ouverte aux autres cultures.

Garantir l'accès à l'art et à la culture à tous les enfants permet également de donner sens à plusieurs de nos objectifs d'amélioration : améliorer significativement savoirs et compétences des élèves, réduire les différences entre les enfants les moins favorisés et les plus favorisés d'un point de vue socio-économique, diminuer progressivement le redoublement et le décrochage, et bien entendu, augmenter les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire !

Cohérence du PECA avec le Pacte pour un enseignement d'excellence :

Selon l'avis n°3 : Axe stratégique 1 : Intégrer la culture au parcours scolaire.

Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21ème siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprécisé…

Emmanuelle Detry, Conseillère Pédagogique Relais de la cellule PECA du SeGEC (une équipe de dix référents culturels engagés cette année par notre réseau), précise clairement : « Le travail des référents culturels est d'activer l'ouverture et la mise en lien avec le monde culturel, il ne se limite pas à ce rôle de contact vers l'extérieur. Une mise en lien plus « interne », avec les différents programmes de cours et les contrats d'objectifs des écoles permet de donner toute leur cohérence aux projets, d'en activer les plus-values pédagogiques. Les référents vont augmenter leur expertise au fil du temps, afin

qu'un maximum de leviers potentiels soient activés à partir des activités, afin que les projets PECA trouvent au mieux, et de mieux en mieux, leur place et leur sens dans les écoles. Il est essentiel que ces projets soient compris et conçus non comme un devoir supplémentaire à remplir, mais bien comme une manière de couvrir certains apprentissages, et/ou de concrétiser certaines actions liées aux contrats d'objectifs. A travers les projets culturels et artistiques, des points de matière peuvent être abordés de façon nouvelle, autour d'un projet, le travail collaboratif s'impose… Les pistes d'articulation sont effectivement nombreuses ».

Comment cela se passe-t-il ?

Au quotidien, la mise en place du *Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique* est le fruit de l'action de différents intervenants :

1° Le/la titulaire de classe. C'est évidemment lui qui sera au cœur de la mise en place du Parcours ! Il sera notamment chargé de dispenser le cours d'ECA (Education Culturelle et Artistique), à raison de 4 périodes en maternel et de deux périodes pour toutes les autres années du tronc commun. Pour ce faire, il va se baser sur les référentiels et programmes qui identifient les contenus et objectifs fondamentaux de ce cursus, encourage le développement de compétences transversales, opère des croisements entre disciplines.

2° Des enseignants relais. Ils vont contribuer à une implémentation réussie du PECA au sein de leur établissement (à noter que le choix de désigner ou non un ou des enseignant(s) relais est actuellement laissé à la liberté de l'équipe éducative).

3° Des opérateurs culturels (personnes morales, asbl, institutions…) et des artistes. Ils vont nouer des partenariats avec les écoles en y déployant leur créativité afin de nourrir celle des élèves. Ils vont bien entendu veiller à intégrer aux activités le ou la titulaire de la classe ! Ces opérateurs sont regroupés au sein de « Consortiums » (élargis en « Plateformes ») répartis en 10 zones scolaires sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En ce qui concerne notre diocèse, un Consortium développe son activité sur le territoire de la province de Luxembourg, un autre sur la province de Namur. Chaque Consortium dispose d'une enveloppe lui permettant d'initier divers projets culturels et artistiques et d'engager un référent scolaire.

4° Des référents culturels, au nombre de 10 (5 pour le Fondamental ; 5 pour le Secondaire) pour le SeGEC vont accompagner les écoles pour faciliter la mise en place du PECA, notamment via un dialogue étroit avec le monde culturel. Les missions de ces référents culturels, au cœur d'un métier qui n'existait pas encore à ce jour et au carrefour de deux mondes différents, sont particulièrement variées. Citons :

- Conseiller, accompagner les directions et les équipes éducatives, présenter le PECA, sa philosophie, ce que cela change dans les démarches et les méthodes de travail, faire des récits d'expériences.

• Valoriser ce qui se fait déjà, faire des liens, aider à construire des projets PECA dans les écoles, proposer des outils, développer les dispositifs collaboratifs et les échanges de pratiques. Travailler le pluridisciplinaire, l'interdisciplinaire et la notion de Parcours.

• Ouvrir le monde scolaire au monde culturel. Relayer, déployer l'offre culturelle en direction des écoles, accompagner et favoriser les partenariats entre la culture et l'enseignement en collaborant étroitement avec les référents scolaires et les Consortiums.

Référents culturels pour le Diocèse Namur-Luxembourg

Pour le Fondamental :
thierry.gridlet@segec.be
(0478 42 84 33)

Pour le Secondaire :
elisabeth.alexandre@segec.be
(0496 89 27 06)

Dans la boîte à outils…

De nombreuses pistes sont proposées aux établissements scolaires afin d'accompagner les élèves sur leur *Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique*…

- ***Créa-Lisons***
- ***Créa-Chantons***
- ***Mon patrimoine revisité***
- ***Adoptons un monument***
- ***La plume au bout de la langue***
- ***La Fureur de lire***
- ***La langue française en fête***
- ***Objectif plumes***
- ***Journalistes en herbe***
- ***Plan lecture***
- ***Classe Résidentielle d'Immersion Artistique (CRIA)***

…

©Thierry Gridlet

Dès l'entrée en maternelle
RENCONTRER
CONNAITRE
PRATIQUER
PEAC
PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE & ARTISTIQUE
Jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire
ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

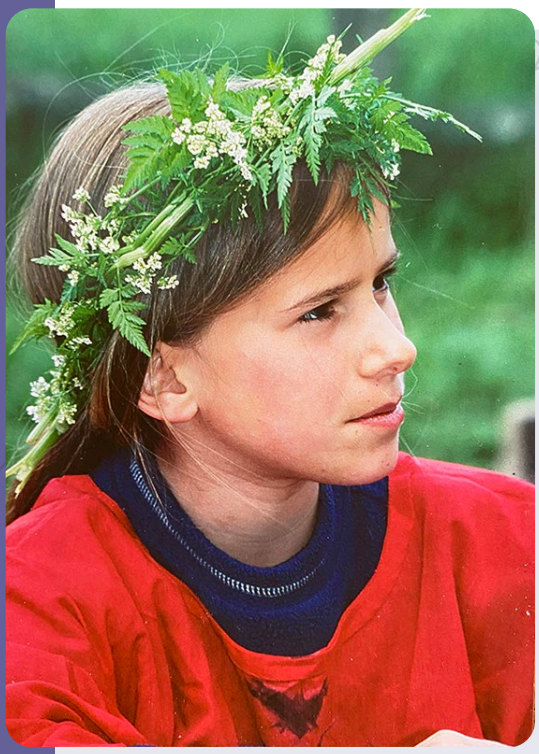

©Thierry Gridlet

Je suis enfant… et pour moi, avoir accès à l'art et à la culture, c'est:

. Rencontrer et échanger régulièrement avec des artistes
. Voir des œuvres en vrai
. M'épanouir à l'école grâce à la culture
. Vivre des projets en classe qui nous soudent et nous ouvrent aux autres
. Découvrir l'ensemble des disciplines artistiques, y prendre goût
. Devenir un citoyen responsable, actif, critique, solidaire
. Apprendre à n'avoir plus peur de prendre la parole en classe
. Comprendre des notions qui me paraissaient compliquées dans d'autres matières grâce à la culture
. M'essayer à différents processus de création
. Découvrir des lieux culturels grâce à l'école et y retourner en dehors des heures de cours.
. Être associé aux projets et être considéré comme un acteur de ceux-ci
….

Sommaire

Regard d'artiste :

Aurélie Moreau, artiste vitrailliste (Libramont)

© Guy Maillard

• *« Maman de trois enfants, dont un encore en primaire, j'ai eu la chance de grandir dans un environnement familial où l'art, la nature et la culture étaient omniprésents. Nous étions quatre sœurs. Ma maman était professeur de dessin et mettait à notre disposition tout le matériel nécessaire à l'expérimentation de techniques. Elle ne nous a jamais donné cours proprement dit : elle nous laissait libres. En revanche, nous étions témoins de son investissement dans des tas de projets divers : conception d'affiches, d'illustrations… Elle nous emmenait beaucoup au théâtre, découvrir des expositions aussi et rencontrer parfois les univers créatifs d'autres artistes, notamment via des portes ouvertes. Maman s'investissait aussi dans notre école primaire en animant des ateliers créatifs le mercredi. Nous avions notamment peint toute la cour de l'école d'un réseau de chemins qui reliaient des nuages entre eux. Cet environnement était très épanouissant et constitue le fondement de ce que je suis aujourd'hui. »*

• *« L'école fournit un cadre aux enfants ainsi que des bases. Elle doit palier bien souvent à des manques familiaux à plusieurs niveaux. L'instituteur est multifonctionnel et doit avoir de nombreuses casquettes. Il doit établir des limites claires. Or dans l'art, on joue beaucoup avec ces limites. On apprend à s'en écarter, en sortir, y revenir… cela peut devenir compliqué pour le professeur s'il doit gérer ça lui-même. La culture ou l'art sont des métiers à part entière. Je pense donc qu'il est très important de faire appel à des intervenants extérieurs, spécialisés dans leur domaine, que ce soit en musique, en peinture, en théâtre ou toute forme d'art. Ces intervenants vont interagir avec les enfants mais également avec leur enseignant. Ces moments créatifs sont à la fois une bulle d'air, une respiration, un espace nouveau à explorer dans un temps déterminé. Ces animations - si elles sont bien données - peuvent renforcer les liens au sein d'une classe, par le vécu d'une expérience commune sans mettre en péril l'autorité du professeur car celui-ci passe la main le temps de l'animation. »*

• *« La culture et l'art permettent d'aborder des sujets d'actualité dans un langage qui parle aux enfants. Dans mon cas, ce sont les formes et les couleurs, mais cela peut être les arts du cirque, le théâtre, la danse, le cinéma d'animation… Cela permet de transmettre des valeurs, d'amener à réfléchir autour de thématiques qui vont donner du sens à l'apprentissage. »*

• *« Chaque forme d'art a son propre moyen d'expression. Voir des gens s'exprimer de différentes façons donnera l'autorisation implicite ou l'envie peut-être à l'enfant de s'exprimer aussi. Plus il sera en contact avec des formes d'expressions différentes, plus il aura l'occasion de trouver le moyen d'expression qui fait sens pour lui. Les enfants aujourd'hui ont un réel besoin de comprendre le monde qui les entoure. Ce monde peut paraître effrayant. Ils auront beaucoup de défis à relever. Je crois que l'art et la culture peuvent grandement les y aider. »*

© Larry Brownlee

Regard d'artiste :

Jodie Devos,
(originaire de Neufchâteau),
cantatrice, Prix du public et Deuxième Prix du Concours Musical Reine Élisabeth en 2014

• *« J'ai eu la chance de faire mes études secondaires dans un institut qui imposait les cours de musique et de dessin en première année. Déjà attirée par l'art, j'y ai trouvé mon compte ! Ce n'était peut-être pas le cas de mes autres camarades de classe, mais je suis convaincue que ces deux petites heures nous permettaient de nous évader et de développer notre imagination. J'aime penser que l'art est l'un des meilleurs moyens pour développer notre sens critique ainsi que notre goût aux choses. Nous ne pouvons questionner les règles de français, encore moins les mathématiques ou les sciences. L'art est là pour nous bousculer, nous questionner, nous faire ressentir des choses. Il ne faudrait pas avoir à attendre d'être adulte pour l'expérimenter : nous devons y avoir accès dès l'enfance. »*

• *« Évidemment, mes meilleurs souvenirs à l'école sont tous des souvenirs liés à l'art. Que ce soit le mur du préau peint en collaboration avec le Centre de jour de Longlier, les spectacles de l'école avec nos créations en classe de musique, en expression corporelle ou la pièce de théâtre «Les dix petits nègres» présentée à la fin de l'année… je me sentais alors vraiment à ma place et me donnais à 100%. Je ne pourrais imaginer mon parcours scolaire sans tous ces évènements qui font que j'en garde un bon souvenir ! »*

Notre témoin :

Laurence Mahieux, directrice de l'Institut Sainte-Ursule (Namur)

« Directrice d'une école en encadrement différencié, je me rends compte qu'une partie de mon public n'a pas toujours l'occasion d'avoir accès à la culture, c'est la raison pour laquelle l'école, depuis plusieurs années est à l'affût de toutes les activités artistiques, culturelles organisées à moindre coût en centre-ville ou aux alentours. L'école participe à des activités organisées par le Delta sur des thèmes comme la gestion des émotions, la puberté. Nous participons également à des concours littéraires (La Petite Fureur, l'Ecole des Loisirs…)…

Je suis persuadée que cet accès à la culture ouvre des portes à l'apprentissage et permet d'atteindre certains élèves qui se seraient moins engagés dans des travaux « purement » scolaires.

Outre le travail de la pensée critique et créative, l'art permet donc d'acquérir des compétences dans des matières « non artistiques » telles que les mathématiques, les sciences, la lecture, la citoyenneté…

Mais comment amener de manière plus structurelle cette richesse dans l'école en sachant que l'enseignant du fondamental, à qui on demande une très grande polyvalence, manque d'expertise dans un domaine ou l'autre, comme l'art ?

La participation à un projet PECA est donc une piste idéale pour répondre à cette préoccupation, celle de faire entrer l'art, la culture dans l'école et de bénéficier d'une expertise extérieure. Impliquer directement des artistes apporte plusieurs avantages :

- *apporte un regard extérieur dans la pratique quotidienne de l'école*
- *est une ressource indéniable dans un domaine plus spécifique*
- *apporte une motivation pour les élèves et l'équipe éducative.*

Nous avons donc introduit plusieurs projets lors d'appel à candidatures et nous avons eu la chance d'avoir été retenus pour plusieurs projets qui viennent de se mettre en place au sein de l'école :

- ***Projet Kamishibaï :** après avoir découvert le Kamishibaï, des élèves des classes primaires et maternelles écriront leur conte et l'illustreront. Ils construiront leur butai. Enfin, ils apprendront à narrer leur histoire et la présenteront.*

- ***Projet cinéma :*** *le projet consiste à la réalisation d'un film d'animation en classe. C'est l'occasion de mettre en œuvre un projet pédagogique permettant d'aborder et de travailler différentes compétences du programme tout en donnant du sens aux apprentissages.*
  C'est également l'occasion de travailler en interdisciplinarité (de la maternelle à la 5ème primaire), en privilégiant une démarche collaborative entre les élèves.

- ***Atelier Patchwork*** *pour toutes les classes primaires : « Peindre, écrire la danse. On danse et on dessine comme Trisha Brown » - conduire les élèves à aborder les arts différemment, en croisant les approches.*
  Ici : danse et arts plastiques.

Ces différents projets (projet PECA ou initiatives de l'école) s'inscrivent parfaitement dans notre plan de pilotage dans lequel nous avions prévu un travail intercycle au bénéfice des élèves ainsi qu'un travail sur leur bien-être et leurs émotions.

Nous évaluerons bien entendu l'impact de ces projets sur l'apprentissage des élèves et leur épanouissement personnel… Mais nous démarrons ces projets en étant déjà très positifs et motivés ! »

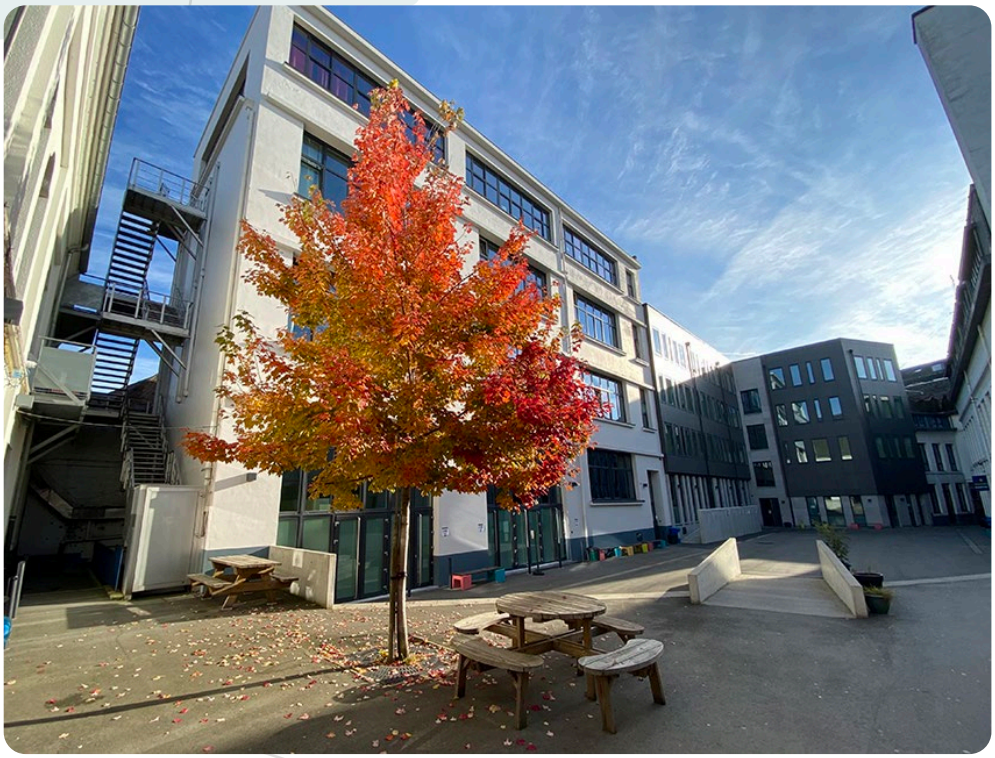

©Thierry Gridlet

TRANCHES DE VIE

Thomas se trouve parachuté un beau matin de février 2020 dans un local de son école pour « être vu par quelqu'un de chez MédiNam » : un peu touriste, un peu client, dans les gros traits et en langage familier « vaguement intéressé »…

***Ses professeurs nous l'envoient car ils le trouvent apathique et effacé**.*

***S'il se demande ce qu'il fait là, il n'est pas le seul :** que vais-je pouvoir travailler avec ce jeune s'il n'est demandeur d'aucune aide ?*

Assez rapidement dans le suivi, Thomas met en avant son homosexualité et ses difficultés à l'assumer. Bien que sceptique face à ce qui me semble être « une fausse demande », je plonge dans son histoire personnelle et familiale, avec toute ma bienveillance et, j'ose espérer, un certain professionnalisme. Mon objectif est de créer le lien avec lui, peu importe le chemin que l'on emprunte ensemble…L'alliance thérapeutique semble se construire au cours de nos séances. Cependant, me reste collée à la peau, cette impression de passer à côté de l'essentiel…

***Nous sommes alors bousculés par l'impensable :** le Covid et les mesures de confinement. Dans un premier temps, le virus génère en moi quelques angoisses, mais ensuite, il m'offre l'opportunité de développer mes capacités d'adaptation. **Je décide en effet de franchir la « barrière thérapeutique » :** je me mets en contact téléphonique avec la plupart des jeunes avec lesquels je travaille, dont Thomas.* Dans cette période où mes repères bougent, ***l'essentiel me paraît tout à coup tellement évident :** entretenir le lien et privilégier l'humain.*

Puis, progressivement, la vie scolaire reprend son cours et avec elle, nos rencontres avec Thomas. Dans son existence si mouvementée, le jeune homme passe beaucoup de temps à aider ses proches, à faire plaisir. ***Il adopte la même attitude avec moi :** je suis certaine que nous passons à côté de quelque chose d'essentiel et pourtant il se dit satisfait de nos entretiens.*

Un beau jour cependant, je prends mon courage à deux mains, (il serait plus juste d'écrire que je mets mon égo de côté) et j'ose confier à Thomas mon impression de m'enliser dans nos échanges. ***Thomas me partage son opinion;*** *nous sommes deux à sentir que « cela n'avance pas ».* Cette conversation signe sans doute la fin du suivi et pourtant…

Aujourd'hui encore je revois Thomas. Il est en rhéto et vient de terminer son stage avec succès: il s'y est distingué non seulement par ses connaissances théoriques mais aussi par ses aptitudes relationnelles et sa pro-activité, lui que l'on disait apathique…

Le contexte du Covid aura enlevé à Thomas :son frère cadet , décédé suite à un suicide « impulsif »; ses deux grands-pères et sa grand-mère paternelle. Sa maman plongera à nouveau dans l'alcool pour la sixième fois, *« environ »*…

Si je prends la peine de vous décrire ce suivi, c'est parce qu'il m'a beaucoup marquée.

D'abord, il met en lumière le concept de résonance. ***Thomas et moi étions en miroir l'un et l'autre :*** *nous partagions tous les deux cette envie de bien faire, ce besoin de « faire plaisir ».* C'est au moment où je me suis livrée en toute honnêteté que Thomas l'a fait à son tour. En partageant mes émotions, mon ressenti, il semble s'être autorisé à me partager les siens.

Nous avons fait tomber nos masques; en ce qui me concerne, j'ai retiré le masque de la bienveillance, une forme de toute puissance à vouloir aider aussi. Nous avons tous deux osé prendre notre juste place et cheminer dans une relation plus vraie…

Mais ce qui me frappe davantage dans cette expérience, c'est la résilience dont Thomas fait preuve dans sa vie. Toute cette force qui lui permet de résister à ses chocs émotionnels, ses traumas. Tout ce courage qu'il déploie pour se projeter et se construire un avenir.

Notre métier a ceci de fabuleux qu'il nous met en contact avec des Thomas, Clara, Cécile, Marjolie, Théo…tous ces résilients, tous ces résitants aux difficultés de la vie.

Certains jeunes ont des parcours tellement complexes, tellement éloignés des préoccupations scolaires…et malgré tout, ils parviennent à faire face. Ces ressources, ils les puisent en eux-mêmes, bien-sûr, mais aussi dans le liens qu'ils peuvent tisser avec d'autres jeunes, des professeurs, des intervenants…

Aujourd'hui, dans ce contexte si mouvementé voire chaotique, j'avais à coeur de les mettre en lumière…

Merci à vous de m'avoir lue.

Pour MédiNam
Sophie Malevez

Une pratique de plus en plus répandue : le parcours de formation

Qu'entend-on par « parcours » ?

« Un parcours de formation est un ensemble articulé de modules de formations accompagnés dans la durée et portant sur une thématique spécifique ».[1]

Le parcours (ou trajet) de formation est conçu de telle façon qu'il permet l'alternance entre apports théoriques, réflexions et retours sur expériences. Les expérimentations en situation de travail sont privilégiées tout au long du parcours de formation.[2]

Quelques trajets/parcours de formation emblématiques au Cecafoc [3] :

- E-référent (technopédagogue en école)
- Enseignant débutant du spécialisé
- Référent de base
- Projet A3

Ces parcours suivent le modèle du 10-20-70 :

***10%** : apprentissage formel – basé sur les connaissances*

- *Formations formelles, basées sur des apprentissages théoriques, auto-formation (e-learning, conférences, lectures…)*

***20%** : apprentissage social – basé sur les échanges*

- *Tutorat/mentorat, équipes de travail collaboratif, ateliers inter écoles, accompagnement et coaching*

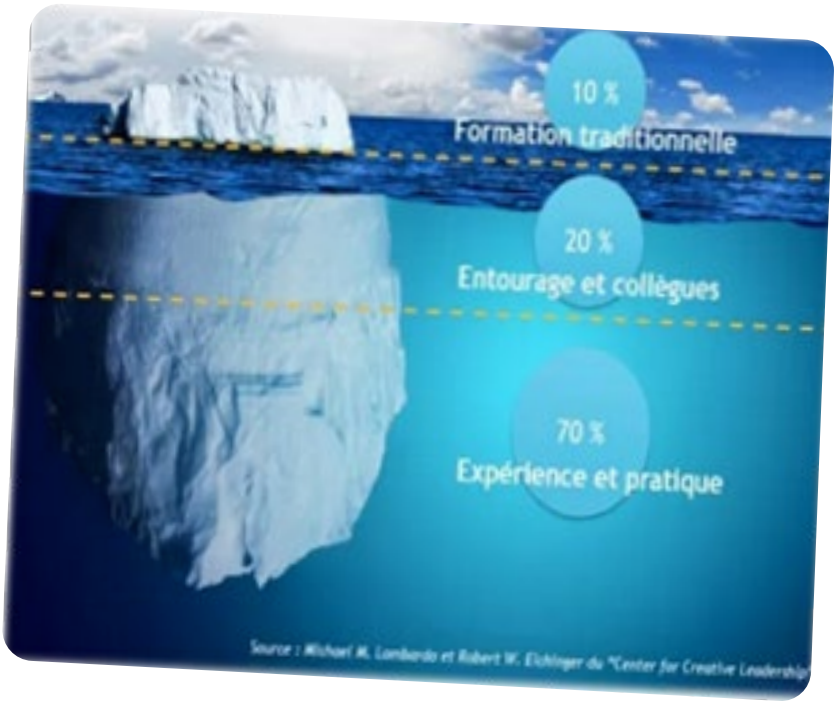

***70%** : apprentissage terrain (expérientiel), basé sur l'expérience pratique*

- *En classe, stages immersifs, résolution de problèmes, co-enseignement, activités de leadership, facilitation, coordination, formation par les pairs…*

En règle générale, nous concevons également l'évaluation de ces trajets module après module, de sorte à sans cesse ajuster nos pratiques.

Au plaisir de vous former,
Sylvie Delbrouck
sylvie.delbrouck@segec.be

[1] Tel que défini dans le groupe GT Trajets en Hainaut.

[2] Ceci a été défini à la lumière de l'apprentissage expérientiel (Karolewicz) et du modèle de Paiva Tynjala (2006).

[3] Ces parcours sont en cours actuellement. De nouvelles sessions sont ajoutées régulièrement, en fonction de la demande et de la disponibilité des ressources humaines qui gravitent autour de ces trajets.

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Philippe LEYENS, ancien Directeur de notre Institut.

Philippe a été un Directeur plus qu'investi pour ses élèves, ses enseignants et notre école. Ne comptant pas ses heures, il était toujours à l'écoute de chacun, toujours présent pour encourager les jeunes.

Il incarnait à la perfection notre devise « Chacun vaut la peine. ».

Durant 10 années, les murs de notre école ont vibré au son des rires provoqués par ses blagues à foison, des hymnes footballistiques entonnés à chaque occasion et des coups de gueule tonitruants pour faire entendre raison.

Et comme tu l'aurais dit, Philippe :

« C'est l'histoire d'un mec »… qui aujourd'hui tire sa révérence.

Merci pour tout Philippe !

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à regretter ton départ.

Nous sommes en pensées avec Andrée,
Virginie, François et Florence dont il nous parlait tant.

L'équipe éducative de l'Institut Cardijn-Lorraine Arlon

Ci-dessous, la liste des articles parus depuis la création d' «Un pas plus loin» avec des hyperliens facilitant l'accès. Ceci vous permettant de retrouver des outils proposés à un moment ou l'autre.

Accompagnement des P.O.

- Plan de pilotage et ressources des P.O. (un pas plus loin numéro 1) (page 10)
- Non Jef, t'es pas tout seul (Stabiliser, renouveler et recomposer son P.O.) (un pas plus loin numéro 2) (page 14)
- José READING. Faire chanter l'Évangile dans le quotidien, une quête perpétuelle (un pas plus loin numéro 3) (page 10)
- Organisation du cours de religion dans l'enseignement fonda… (un pas plus loin numéro 3) (page 16)
- Conseillers en prévention : où en est-on ? (un pas plus loin numéro 3) (page 24)
- J'ai un conseiller en prévention. Quelle relation avec lui en tant que P.O. ? Méfiance ou partenariat ? Comment l'écouter ? (un pas plus loin numéro 5) (page 10)
- De l'enseignement «spécial» à l'inclusion en Belgique (un pas plus loin numéro 6) (page 10)
- Besoin de bénévoles dans votre PO ou pour l'école ? (un pas plus loin numéro 7) (page 6)
- Réflexions sur le fonctionnement d'un P.O. (un pas plus loin numéro 7) (page 8)
- Non, Jef, t'es pas tout seul (Ou… un service d'accompagnement en proximitédes P.O…) (un pas plus loin numéro 8) (page 8)
- L'extra net du Segec et la base de données des P.O. (un pas plus loin numéro 9) (page 9)
- RGPD : désignation d'un délégué à la protection des données dans votre école (un pas plus loin numéro 9) (page 12)
- Non Jef t'es pas tout seul…Pour recruter, intégrer et évaluer une nouvelle direction… (un pas plus loin numéro 10) (page 9)

Conseillers CoDiEC

- ENTITE-ORCE (fondamental) (un pas plus loin numéro 1) (page 20)
- (IN)FORMATIONS - NIVEAU FONDAMENTAL (un pas plus loin numéro 2) (page 22)
- Le Conseil de Participation et le plan de pilotage (un pas plus loin numéro 3) (page 30)
- Conseillers Codiec : un cadastre des interventions (un pas plus loin numéro 4) (page 10)
- Un accident de travail dans mon école…(un pas plus loin numéro 6) (page 22)

Cellule de soutien et d'accompagnement (CSA)

- Les aménagements raisonnables (un pas plus loin numéro 1) (page 24)
- Appel au partage EPC et cours de religion (un pas plus loin numéro 2) (page 24)
- Les réseaux CAPDIRO et CAP CANADA (un pas plus loin numéro 2) (page 26)
- Le séminaire des directions du fondamental… Ou comment se laisser inspirer autour de préoccupations professionnelles communes… (un pas plus loin numéro 3) (page 36)
- Le numérique : e-management et e-learning (un pas plus loin numéro 6) (page 29)
- L'hybridation, une clé de l'enseignement du 21ème siècle ? (un pas plus loin numéro 7) (page 15)

- Le management transversal et la gestion de projet, des changements de perspective au service de la mise en oeuvre des contrats d'objectifs (un pas plus loin numéro 8) (page 10)
- L'école au coeur des enjeux environnementaux (un pas plus loin numéro 9) (page 14)
- Le numérique au coeur des apprentissages (un pas plus loin numéro 10) (page 17)

FOCEF – CECAFOC

- Du bonheur de se former…(un pas plus loin numéro 1) (page 34)

MédiNam

- L'adolescence au service de… l'équipe (un pas plus loin numéro 1) (page 36)
- Covid-19 : De la nécessité d'accueillir les émotions et de faire lien Autrement… (un pas plus loin numéro 4) (page 18)
- Après le confinement, le déconfinement… Comment en parler ? (un pas plus loin numéro 4) (page 22)
- La souffrance au service de… l'équipe enseignante (un pas plus loin numéro 9) (page 20)
- Le deuil d'un proche, on en parle ? (un pas plus loin numéro 10) (page 25)

Oxylierre

- Retour sur les journées de respiration pour les directions du fondamental et du secondaire (un pas plus loin numéro 2) (page 34)
- Confinée, libérée, jamais je ne crus l'associer (un pas plus loin numéro 4) (page 26)
- À la rencontre de l'encyclique du Pape François « Fratelli tutti » (un pas plus loin numéro 6) (page 45)
- C'est la vie (un pas plus loin numéro 7) (page 24)
- Leçon de choses, par Alain Marchandise (un pas plus loin numéro 8) (page 20)
- Sous l'oeil d'Alain Marchandise, Laurence Fourrier, Isabelle Vandersmissen et Brigitte Piengeon (un pas plus loin numéro 9) (page 27)
- Le Christ vert, écologie intégrale et foi chrétienne (un pas plus loin numéro 10) (page 31)

Échos d'ici et d'ailleurs

- La solidarité, c'est classe ! (un pas plus loin numéro 1) (page 44)
- École et surdité : tout un projet (un pas plus loin numéro 1) (page 46)

- Échange Erasmus (un pas plus loin numéro 2) (page 48)
- Accélérons la transition numérique des écoles ! (un pas plus loin numéro 2) (page 52)
- Une école qui fait rêver… dans la réalité ! (un pas plus loin numéro 3) (page 46)
- Ouverture du Centre Ludopédagogique Des Talents (CLDT) de l'école fondamentale Saint-Joseph de Carlsbourg (un pas plus loin numéro 4) (page 30)
- En parallèle… Le CLDT de l'école Saint-Nicolas de Thynes-Lisogne ! (un pas plus loin numéro 4) (page 38)
- ATELIER «Je Gère» au sein de l'I.C.L.Arlon (un pas plus loin numéro 7) (page 34)
- Une forêt urbaine à la Communauté éducative des Soeurs de Notre-Dame à Namur. Les enfants reprennent contact avec la nature ! (un pas plus loin numéro 7) (page 35)

L.M.D.P
Langue Maternelle Document Pédagogique

Ceux-là qui n'échangent rien ne deviennent rien. Saint-Exupéry, Citadelle

LMDP * Langue maternelle * Documents pédagogiques
Les Brèves de LMDP, Revue trimestrielle * Ressources pour l'enseignement du français au secondaire
Recherche - Échange - Formation - http://docpedagfrancais.be
Éditeur : bradfer.jules@gmail.com
JULIBEL Le français d'aujourd'hui : Base de données créée à la rédaction de LMDP *
A ce jour, 13.000 fiches en consultation libre sur http://julibel.fltr.ucl.ac.be/index.php
Mode d'emploi : http://docpedagfrancais.be/Sitelmdp/julibelmodedemploi.html

---

Bonjour,

Les Brèves de LMDP de mars 2022 sont en ligne sur
http://docpedagfrancais.be/Sitelmdp/breves2203.htm

Ci-dessous le sommaire et l'édito
Vous les trouverez également sur Linkedin à partir de la mi-février
(recherche : linkedin>bradfer jules>articles)
Merci de bien vouloir transmettre ces infos, via vos propres canaux de diffusion.

Cordialement,
Jules Bradfer

1. Le jeu de la polysémie ►

2. Comparer pour opposer ►

En guise d'édito
Culture, j'écris ton nom.

Depuis longtemps, à travers les conflits sanglants de son histoire, et malgré eux, les hommes et femmes du savoir et de la création bâtissent une vision commune au vieux continent, humaniste et tolérante. C'est un long chemin, tortueux et difficultueux, des monastères du Moyen Age au programme Erasmus en passant par l'humanisme de la Renaissance, les Lumières ou le mouvement socialiste ; de Rabelais à Stefan Zweig, de Victor Hugo à Vaclav Havel, de Voltaire… à Romain Gary. L'Union n'a pas créé la culture européenne : c'est la culture qui a permis l'Union.

Louis Joffrin, 17.05.2019 dans Libération